

màj 04/01/2018 JURIDICTIONS

PROCEDURES

	COMMISSION NATIONALE DES EQUIPEMENTS COMMERCIAUX	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE	COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL BORDEAUX	CONSEIL D'ETAT	OBSERVATIONS
AUTORISATION D'OUVERTURE COMMERCIALE	PAR LA CNEC LE 4 MAI 2006			ANNULATION LE 29 OCTOBRE 2007	
PERMIS DE CONSTRUIRE N°1 DU 14 SEPTEMBRE 2007				PERMIS ANNULE LE 29 OCTOBRE 2007	Retiré par le maire de Plaisance à la demande de la préfecture
NOUVELLE AUTORISATION D'OUVERTURE COMMERCIALE	PAR LA CNEC LE 21 OCTOBRE 2008				
PERMIS DE CONSTRUIRE N°2 DU 10 SEPTEMBRE 2009		PERMIS CONFIRME LE 28 NOVEMBRE 2013. Collectif et 3 plaignants condamnés à 2000€ au profit de PCE-FTO et mairie de Plaisance	PERMIS ANNULE LE 14 JUIN 2016. Mairie de Plaisance condamnée à 3000€ au profit du collectif et 3 plaignants	PERMIS ANNULE ET CONFIRME LE 28 DEC. 2017 PCE-FTO et Mairie de Plaisance condamnés chacun à 1500€ au profit du collectif et 3 plaignants	Audience TA Tise le 24 oct. 2013. Audience CAA Bx le 17 mai 2014 Recours par le promoteur et le maire de Plaisance au conseil d'Etat, 2 audiences les 18 oct. et 19 déc. 2017
ARRETE PREFECTORAL DEROGATOIRE ESPECES PROTEGEES DU 29 AOUT 2013 (CENTRE COMMERCIAL)		ANNULE LE 8 AVRIL 2016 Etat condamné à 1500€ au profit du collectif, France Nature Environnement et Nature Midi-Pyrénées	ANNULATION CONFIRMEE LE 13 JUILLET 2017 Etat et PCE-FTO condamnés chacun à 1000€ au profit du collectif, France Nature Environnement et Nature Midi-Pyrénées	EN COURS, LEUR RECOURS EN CONSEIL D'ETAT	Audience TA Tise le 11 mars 2016. Audience CAA Bx le 27 juin 2017 Recours par le promoteur au conseil d'Etat, recevabilité en cours d'examen
ARRETE PREFECTORAL DEROGATOIRE ESPECES PROTEGEES DU 17 OCTOBRE 2014 (BARREAU RD 924)		EN COURS NOTRE RECOURS DEPOSE LE 8 MAI 2015			
PERMIS DE CONSTRUIRE N°3 DU 05 AOUT 2016			EN COURS NOTRE RECOURS DEPOSE LE 6 FEVRIER 2017		
NOUVEL ARRETE PREFECTORAL DEROGATOIRE ESPECES PROTEGEES DU 12 JUILLET 2017 (CENTRE COMMERCIAL)		EN COURS NOTRE RECOURS DEPOSE LE 21 JUILLET 2017			
REFERE PRIS LE 28 JUILLET 2107		SUSPENSION DE L'ARRETE PREFECTORAL DU 12 JUILLET 2017 NOTRE RECOURS DEPOSE LE 21 JUILLET 2017		EN COURS, LEUR RECOURS EN CONSEIL D'ETAT	Audience et jugement par TA Tise le 28 juillet 2017. Recours par le promoteur au conseil d'Etat.

LEGENDE

EN ROSE, NOS
VICTOIRESEN JAUNE CLAIR , RECOURS, NOS
PROCHAINES VICTOIRES !